

Sommaire des perspectives économiques

Le Canada se relève lentement de la récession, l'économie et l'emploi montrent certains signes de reprise en cette fin de l'année 2009.

Quoi qu'il en soit, il est à prévoir que la reprise économique sera lente et parsemée d'écueils dans les années à venir.

Deux facteurs ont contribué à faire émerger notre économie des eaux troubles : les dépenses publiques sous forme de stimulants économiques et la faiblesse record des taux d'intérêt.

Si ces deux facteurs devaient faillir, nous risquerions de sombrer dans une double récession car il n'y a aucun autre candidat immédiat pour soutenir la croissance économique et les ménages ne peuvent continuer de soutenir cette reprise à renfort de cartes de crédit.

En moyenne, les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- Après un déclin de 2,5 % cette année, l'activité économique (PIB) devrait augmenter d'une moyenne de 2,4 % en 2010 et de 3,3 % en 2011.
- Le chômage devrait monter d'une moyenne de 8,4 % cette année à une moyenne de 8,7 % en 2010 puis chuter de nouveau à 8,2 % en 2011.
- L'inflation des prix à la consommation au Canada devrait s'établir à une moyenne de 0,3 % en 2009 mais par la suite augmenter à 1,5 % en 2010 et à 1,9 % en 2011.

Cul de sac à moins de changements structurels majeurs

La récession est presque terminée mais déjà certains réclament des « stratégies de sortie » et des réductions dans les dépenses en stimulants économiques. Si nous reprenons les mêmes politiques économiques qui sont à l'origine de cette crise économique, nous ne serons guère avancés. Nous devons apporter des changements structurels majeurs pour aller de l'avant et pour empêcher notre pays de devenir un fossile économique.

Le déficit et les dettes : les faits

L'alarmisme par rapport aux déficits et aux dettes du gouvernement est grandissant et servira d'excuse pour réduire les services publics et les salaires des travailleurs. En réalité, la situation fiscale du Canada est la plus enviable des autres pays membres du G7 et il est loin de tout type de crise de déficit ou d'endettement.

Les perspectives d'emploi s'améliorent?

Après avoir fait tous les temps pendant l'été et l'automne, certains indicateurs portent à penser que les marchés de l'emploi sont à la hausse. Mais la situation demeure très fragile. Les gouvernements doivent maintenir et augmenter leur appui à l'emploi et aux services publics, autrement, nous continuerons d'être affligés d'un taux de chômage croissant. L'un des secteurs de choix en matière d'investissement est le potentiel énorme que présentent les emplois verts au Canada, y compris dans le secteur public.

L'inflation augmente lentement

L'inflation est à un niveau plancher depuis plusieurs mois, mais elle devrait augmenter lentement jusqu'à 2 % au cours des deux prochaines années. Les plus importantes augmentations seront constatées en Ontario et en C.-B., où les nouvelles taxes de vente harmonisées devraient à elles seules augmenter le coût de vie global de près de 1 % ou plus.

Le salaire moyen continue d'augmenter, mais plus lentement

Les augmentations salariales moyennes ont diminué jusqu'à 2 % au cours des derniers mois. Les travailleurs du secteur public ont obtenu des augmentations salariales légèrement supérieures à celles des travailleurs du secteur privé; cependant, elles leur ont à seulement permis de rattraper partiellement les années de retard qu'ils avaient pris par rapport aux augmentations salariales. Les augmentations salariales devraient demeurer modestes au cours de la prochaine année.

Prochaine parution : Mars 2010

Le bulletin *Le climat économique pour les négociations* est publié quatre fois l'an par le Syndicat canadien de la fonction publique. Pour toute correction, question, suggestion ou contribution, veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca)!

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Cul de sac à moins de changements structurels majeurs

Le Canada fait un pied de nez aux récentes politiques économiques et évite ce qui aurait pu être le plus important repli économique depuis la Crise de 1929, en investissant des sommes importantes dans les stimulants économiques.

Mais certains pressent déjà pour que l'on adopte des « stratégies de sortie » en prévision des lendemains de l'aide gouvernementale avant même que la récession ne soit véritablement terminée.

Ils croient qu'il sera facile, au sortir de la récession, de passer d'une croissance édifée grâce des dépenses publiques au confort des bonnes vieilles politiques économiques courantes comme ce fût le cas après la récession de 1990.

Cependant, cette récession-ci est différente. Les récessions antérieures au Canada étaient explicitement provoquées par les gouvernements qui haussaient les taux d'intérêt pour ralentir l'économie et empêcher la croissance des salaires et de l'inflation.

En abaissant par la suite les taux d'intérêt, ils réussissaient à injecter un fort stimulant économique permettant de sortir l'économie de la récession tout en réduisant les dépenses gouvernementales sans pour autant ralentir l'économie.

Cette fois, nous n'avons pas cette option. La crise qui nous occupe n'est pas un tableau brossé par des gouvernements cherchant sciemment à ralentir l'économie en imposant des taux d'intérêt élevés, mais plutôt le résultat des politiques économiques mises en place au cours des trois dernières décennies.

Les taux d'intérêt ont déjà atteint des niveaux planchers sans précédent : on ne peut plus les baisser davantage pour stimuler l'économie.

En raison de la lente croissance des salaires et du prix des maisons en hausse constante, la dette des ménages continue de s'accroître et atteint des niveaux sans précédent au Canada. Ainsi, à défaut d'une véritable croissance des salaires, il est peu probable que nous assistions à une reprise induite par le consommateur sans risquer un autre cycle de gonflement et d'éclatement.

En dépit de la récession et de la crise financière, les bilans commerciaux, dans l'ensemble, sont dans une forme remarquable.

Le nombre de faillites d'entreprises a bel et bien *chuté* au cours de la dernière année alors que les faillites de particuliers ont augmenté de plus de 40 %.

Quoi qu'il en soit, les entreprises investiront dans notre économie pour autant qu'elles puissent faire des ventes et engranger des profits et, à défaut d'une importante croissance des salaires, les consommateurs ne pourront se permettre de continuer d'acheter.

Même si tous les pays du monde sont ressortis ensemble de cette récession, rien ne porte à penser que l'on peut compter sur les marchés exportateurs pour se sortir de notre situation.

Ainsi, il ne semble donc exister aucune véritable stratégie de sortie qui débouche sur la reprise de nos politiques économiques d'avant. Après avoir légèrement décalé vers la gauche, nous ne pouvons faire un virage à 90 degrés pour reprendre l'autoroute de la croissance.

Même s'ils aimeraient faire un virage marqué à droite et réduire les dépenses gouvernementales, le premier ministre Stephen Harper et le ministre des Finances Jim Flaherty sont suffisamment intelligents pour réaliser que cela n'aurait pour effet que de nous replonger dans le précipice.

Cette crise a été provoquée par les politiques de la déréglementation, les réductions d'impôts sur le plan de l'offre, la faible croissance des salaires, la croissance déséquilibrée et un appétit pour les profits spéculatifs à court terme. La même recette donnera les mêmes résultats.

Nos gouvernements ont fléchi l'échine à répétition et accédé à tous les caprices du lobby des affaires: la baisse constante des impôts des entreprises et des sociétés; la mise en place d'accords de « libre-échange »; la prévalence des droits des investisseurs sur les droits des citoyens; des lois de la protection de l'environnement, de la santé, du travail et de l'investissement édentées; la privatisation, les PPP, les faibles salaires, les travailleurs étrangers temporaires et les faibles taux d'intérêt.

Malgré tout, les rouages de notre économie demeurent fragiles. À l'issue du repli, les stimulants économiques provoqueront inévitablement une croissance de l'économie et de l'emploi, cependant, ils ne doivent pas être pris à tort pour des signes de prospérité économique.

La croissance de la productivité de notre économie était stagnante bien avant la récession et notre capacité d'innover faisait piètre. Les sociétés réalisaient des bénéfiques records, mais au lieu d'effectuer des investissements productifs dans l'économie, elles ont investi à l'étranger et ont, du coup, alimenté un cycle de gonflement spéculatif et des ressources qui a servi à dissimuler la fragilité sous-jacente de l'économie.

Il est temps de mettre un terme au buffet à volonté « à bouche que veux-tu » du lobby des affaires.

Suite à la crise financière, d'autres pays ont pris des mesures pour réduire les primes et salaires des cadres dirigeants, augmenter l'impôt sur le revenu des hauts salariés, renforcer la réglementation financière et contenir l'investissement spéculatif.

Au Canada, on a à peine envisagé prendre ce types de mesures. En fait, les gouvernements fédéral et provinciaux réduisent même encore davantage l'impôt sur le revenu des entreprises, tout en continuant de percevoir des taxes auprès des consommateurs au moyen de la TVH, ce qui encourage encore davantage la croissance du secteur financier qui déstabilise l'économie.

Bon nombre de stimulants à court terme, par exemple, le Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, le Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation et les taux d'intérêt ultra faibles, favorisent de nouveau un gonflement éphémère du marché immobilier.

À leur décharge, la plupart des économistes du secteur privé reconnaissent désormais que l'expansion économique sera beaucoup plus lente qu'à l'habitude après une récession. Certains réalisent aussi que nous aurons besoin de dépenses publiques pour maintenir la croissance économique pendant au moins les prochaines années.

Cependant, certains d'entre eux défendent toujours le bien-fondé des mêmes anciennes politiques économiques courantes qui ont mené à la récession. De surcroît, ils exercent aussi de plus en plus de pressions en faveur d'un relâchement de l'intervention du secteur public et d'une augmentation de la privatisation et des PPP pour la prestation des services publics afin que le secteur privé puisse engranger encore plus de bénéfiques en pigeant dans l'assiette publique.

Nous sommes à une étape cruciale pour l'avenir de notre économie. Le Canada a manœuvré et réussi à éviter certaines des répercussions les plus graves de la récession mondiale, en partie par chance et conjectures, et aussi parce qu'il n'a pas dévalé aussi loin que d'autres pays la route des marchés libres. Nous avons réussi à maintenir une réglementation bancaire plus rigoureuse et un bon système d'assurances hypothécaires publiques, en dépit des récents changements qui les ont affaiblis.

Toutefois, nous risquons de ne pas être aussi chanceux la prochaine fois si nous poursuivons dans cette voie. Nous devons agir aujourd'hui pour régler ce qui a dérouté notre système économique et miser sur nos forces.

Pour ce faire, différentes mesures devront être prises, notamment :

Le maintien et l'amélioration des services publics pour accroître le « salaire social », créer des emplois et mieux stabiliser l'économie. Les services publics sont une bonne affaire pour le public et offrent la meilleure source de stimulants économiques et de la stabilité pour l'économie. Par exemple, l'investissement dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants offrent bien souvent le meilleur stimulant et rendement économiques. Les mesures d'amélioration du régime de pensions public et des logements abordables doivent aussi figurer en tête de liste des priorités.

Un système fiscal plus équitable et plus progressif. Nous avons besoin de prélever des taxes pour payer les services publics, toutefois, notre système fiscal doit aussi être amélioré. Les réductions fiscales appliquées du côté de l'offre pour les entreprises et leurs incidences n'ont pas réussi à renforcer notre économie. Il nous faut au minimum augmenter les impôts sur les profits sur cession, les activités spéculatives et sur les revenus élevés.

Une plus forte réglementation des systèmes financiers canadiens et internationaux. Notre système financier doit fonctionner davantage comme un service public pour le profit du reste d'économie et moins comme un casino où les travailleurs et les petits investisseurs perdent leur argent au profit des grands joueurs de Bay Street.

Politiques économiques et environnementales proactives. Le Canada est sur le point de devenir un fossile économique et de rater la plus importante occasion de sa vie : rebâtir son économie, les milieux de travail et les collectivités pour les rendre plus durables, plus efficaces tout en créant des millions d'emplois.

Le déficit et les dettes : les faits

Ce qui devait arriver arriva.

Avant même la fin de la récession, l'alarmisme au sujet des déficits et des dettes s'emballait déjà.

Certains allèguent que la croissance de la dette du secteur public pave la voie à une autre crise. Plusieurs réclament des réductions dans le secteur public et des « mesures contraignantes » pour rétablir l'équilibre.

Il ne faut pas oublier qu'il y a un an, bon nombre de ces mêmes personnes demandaient à cor et à cri d'importantes augmentations dans les dépenses publiques parce que le marché boursier venait de plonger. Ainsi, nos gouvernements ont dépensé des sommes considérables, particulièrement dans les secteurs visés par ces demandes. Les stimulants économiques étaient nécessaires, même si une grande partie des sommes qui ont été consacrées aurait pu être dépensée plus judicieusement.

Le gouvernement fédéral a même promis six milliards de dollars pour inciter les gouvernements de C.-B. et de l'Ontario à adopter une taxe de vente harmonisée (TVH), afin de transposer les taxes perçues auprès des entreprises sur les consommateurs. Parallèlement, les gouvernements fédéral et provinciaux devancent leurs plans pour réduire l'impôt sur le revenu des entreprises.

Même si le chômage continuera de s'accroître sur la route cahoteuse empruntée par l'économie, on sent une volonté de fermer les robinets pour d'autres simplement parce que le marché boursier et les revenus sur Bay Street sont en hausse.

Les chiffres peuvent sembler alarmants : un déficit combiné des gouvernements fédéral et provinciaux de 90 milliards de dollars cette année. Toutefois, ce chiffre doit aussi être mis en contexte : il représente uniquement un soixantième de notre valeur nationale *nette* totale.

Les Canadiens, plus particulièrement les travailleurs du secteur public, devraient à l'évidence se sentir concernés : si ce n'est par la dette, au moins par la réaction à celle-ci. Après la récession de 1990-1991, les gouvernements fédéral et provinciaux ont tranché dans le secteur public. L'emploi dans le secteur public a été réduit de plus de 6 % et les dépenses publiques totales, sous forme de part de notre économie, sont passées de 53,3 % en 1992 à 39,1 % en 2007.

Mais dans quelle mesure devrions-nous nous sentir concernés? Ces déficits et ces dettes sont-ils véritablement un problème? Est-ce que les déficits croissants provoqueront une autre crise? Allons-nous frapper un mur de dettes? Une autre ronde de réductions dans le secteur public est-elle inévitable?

Il est temps de s'attarder à certains faits.

Aucune règle économique ou besoin n'exige la mise en équilibre des budgets gouvernementaux.

L'établissement d'un budget équilibré à chaque année est mauvais pour l'économie parce que cela empêche les gouvernements d'intervenir pour tempérer la croissance lorsque l'économie est en pleine expansion, et de stimuler l'économie en période de récession. Les gouvernements canadiens qui ont adopté les règlements relatifs à l'équilibre budgétaire ont tôt fait de réaliser le ridicule de leur précipitation cette dernière année.

Il n'y a même aucune règle économique qui stipule que les gouvernements devraient, en moyenne, équilibrer leur budget par rapport au cycle économique, et ne pas afficher ce que l'on appelle un « déficit structurel ». Les économies nationales tendent à poursuivre leur expansion : contrairement aux gens, elles ne prennent pas leur retraite et ne meurent pas, de sorte qu'elles devraient continuer d'investir dans l'avenir.

Cela signifie que pour offrir le même niveau de services publics pour les prochaines générations dans un pays en expansion, les gouvernements doivent consacrer toujours de plus en plus d'argent en investissements publics : dans les soins de santé, l'éducation et d'autres services. Il ne s'agit pas uniquement de dépenses publiques, il s'agit aussi d'investissements qui offriront des dividendes par rapport à la croissance et au bien-être économique à venir.

À l'instar des familles qui investissent dans leur propre éducation, la santé et le logement parce qu'il s'agit d'investissements judicieux, les gouvernements doivent continuer de le faire dans les services publics, à défaut de quoi nous deviendrons tous plus pauvres et mal en point.

En ce qui a trait aux déficits annuels, ils sont pratiquement dépouillés de toute signification en tant que mesure de notre santé fiscale ou économique réelle.

Le rapport dettes-PIB est une meilleure mesure de la santé fiscale. Pour autant que l'économie et les revenus publics s'accroissent au même rythme, ou plus rapidement que la dette publique à long terme, le rapport dettes-PIB demeurera stable ou diminuera. Cela permettra de nous assurer que nos enfants et les générations suivantes n'ont pas à consacrer une plus grande part de leur revenu en impôt que nous ne le faisons déjà.

C'est aussi la raison pour laquelle les taux d'intérêt sont aussi préoccupants. Si les taux d'intérêt sont supérieurs aux taux de croissance économique, le paiement des intérêts sur la dette augmentera plus rapidement que notre capacité de payer et, à défaut de réaliser des surplus, le ratio dettes-PIB augmentera.

Cependant, il n'y aucune cible « correcte » pour le rapport dettes-PIB. Tout dépend de l'équilibre que nous désirons établir entre les services publics et les services privés dans notre économie et notre société.

Dans les années 1990, les gouvernements canadiens de tous ordres ont exercé d'importantes réductions dans les dépenses et mis en place des mesures de soutien dans bon nombre de secteurs, y compris les infrastructures. Ce faisant, ils ont peut-être contribué à réduire notre dette financière publique, mais ils l'ont fait aux dépens de notre infrastructure sociale et publique. La dette du gouvernement fédéral a peut-être été réduite de 100 milliards de dollars, mais c'est parce qu'une grande partie du problème a été dévolu aux municipalités et aux ménages. Au cours de la même période, la dette de notre infrastructure municipale s'est accrue d'environ 123 milliards de dollars. Entre-temps, en raison de la faible croissance des salaires et du coût croissant de l'éducation, d'autres services publics et du logement, le niveau d'endettement des ménages et des étudiants a aussi augmenté.

Notre rapport dettes-PIB cible devrait également tenir compte de la provenance des revenus et de la façon dont nous traitons nos biens naturels comme l'environnement et nos ressources naturelles. Si nous épuisons toutes nos ressources, comme le pétrole, le gaz, les minéraux, les ressources forestières, le sol et le poisson, tout en polluant la terre, nous laissons aux générations à venir une énorme dette par rapport à l'environnement et aux ressources.

Par exemple, la Norvège a été en mesure de générer d'importants excédents parce que le gouvernement a réalisé d'importants revenus grâce à l'exploitation de pétrole en haute mer. Il a épargné et investi la plupart de ses revenus parce qu'il désirait partager les profits de cette ressource non renouvelable avec les générations à venir.

L'Alberta et le gouvernement canadien ont fait l'opposé avec les sables bitumineux : ils ont exploité rapidement une ressource non renouvelable, et laissé une dette environnementale pour les générations futures en polluant le sol, l'eau et l'air et ils ont dépensé les profits pour la consommation courante sous forme d'allègements fiscaux.

Le Canada est de loin dans la meilleure situation fiscale de l'ensemble des pays occidentaux majeurs. Nous avons été le seul pays membre du G7 à réaliser des excédents budgétaires globaux au cours des dernières années et, selon toutes les mesures, nos ratios d'endettement public sont très raisonnables, moins de la moitié de ce qu'ils étaient en 1995 sous forme de part de notre économie et moins de la moitié de la moyenne des autres pays membres du G7.

Les revenus continueront de s'accroître à mesure que l'économie prend de l'expansion, les dépenses publiques liées à la récession diminueront et notre rapport dettes-PIB continuera, de la même manière, à diminuer.

Il est absolument inutile de réduire et de couper de nouveau les dépenses publiques. Les dépenses publiques, en proportion de notre économie, ont fait l'objet d'importantes réductions au cours des 15 dernières années, passant de plus de 53 % en 1992 pour atteindre un niveau plancher depuis 30 ans de 39,1 % en 2007. Cela représente une *perte de plus de plus de 200 milliards de dollars* en dépenses publiques sous forme de part de notre économie. Même s'il y aura toujours des histoires de pertes, il n'y a tout simplement pas grandes possibilités d'épargnes sans réduire les services publics aux particuliers.

Les recettes fiscales en proportion de notre économie ont diminué à 32 % de notre économie, 4,5 points de pourcentage de moins de ce qu'elles étaient en 1998, et à un niveau considérablement inférieur à la moyenne des pays membres de l'OCDE. Même les prévisions les plus pessimistes du directeur parlementaire du budget veulent que le déficit fédéral représente uniquement 1 % du PIB en 2015. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'éliminer le déficit, même ce montant pourrait, en définitive, être effacé par l'imposition des profits sur cession et des options sur titre des dirigeants au même taux que le revenu d'emploi, ou en restituant la réduction de 2 % appliquée à la TPS.

Les faibles taux d'intérêt rendent la dette publique beaucoup plus facile à gérer. L'une des raisons pour lesquelles on se préoccupait davantage des déficits dans les années 1990 est parce que les taux d'intérêt créditeurs étaient beaucoup plus élevés. Le taux d'intérêt créditeur à court terme du gouvernement fédéral était de plus de 10 % en 1990, et n'a chuté à un niveau inférieur à 5 % qu'après 1995. Aujourd'hui, il est à moins de 0,25 %. La Banque du Canada peut maintenir les taux d'intérêt à un niveau faible pendant longtemps, mais même s'ils augmentaient à 2 % ou à 3 %, ils permettent de cumuler d'importantes épargnes en paiement d'intérêts sur la dette.

Les réductions dans les dépenses publiques et les salaires du secteur public pourraient entraîner un effet dépressif sur l'économie. Il serait plus difficile d'atteindre les cibles fiscales si l'économie était plus lente et les revenus en croissance. L'investissement dans les services publics offre un effet stimulant plus fort et crée plus d'emploi que les réductions d'impôts.

Nous pouvons nous financer nous-mêmes.

Les investissements dans notre dette publique au moyen d'obligations gouvernementales sont le type d'investissement à long terme sécuritaire dont les fonds de pension et les investisseurs ordinaires ont besoin.

Le résultat, c'est que les gouvernements canadiens sont loin de toute forme de déficit ou de crise d'endettement. Il est impératif d'établir ce fait très clairement pour empêcher ceux qui ont l'intention d'utiliser les déficits comme excuse pour réduire les services publics, resserrer les salaires, vendre les biens publics et privatiser nos emplois et services.

Perspectives économiques au Canada : la reprise sera probablement lente et tumultueuse

Le Canada émerge lentement de la récession, et l'économie et l'emploi ont fait certains progrès au cours du deuxième trimestre de l'année.

Au Canada, la récession a officiellement pris fin au troisième trimestre de l'année en cours grâce à une croissance économique de moins de 0,1 % (0,4 % à un taux annuel), un niveau beaucoup plus lent que les reprises après les récessions précédentes.

Les dépenses dans les stimulants économiques du gouvernement et le niveau planché sans précédent des taux d'intérêt sont les deux principales lignes de vie qui ont permis de faire émerger l'économie des eaux troubles. Ces deux facteurs ont mené à un fort rebondissement du marché du logement, une hausse des dépenses de consommation et une croissance précoce imprévue de l'investissement commercial.

Toutefois, la reprise économique devrait être lente et tumultueuse dans les années à venir. Les taux d'intérêt devraient augmenter et les dépenses en stimulants économiques devraient prendre fin.

Les consommateurs peinent à payer cette reprise sur leurs cartes de crédit : les secteurs public et privé doivent tous deux renouveler l'investissement pour soutenir la reprise.

Le tableau suivant présente une moyenne des plus récentes prévisions économiques accessibles au public pour l'économie canadienne, fournies par les grandes banques.

Indicateurs clés :

- **Activité économique.** L'économie canadienne devrait connaître une décroissance moyenne de 2,5 % cette année, suivie d'une croissance de 2,4 % en 2010 et de 3,3 % en 2011.
- **Chômage.** Le taux de chômage devrait continuer d'augmenter d'une moyenne de 8,4 % cette année jusqu'à 8,7 % en 2010 pour ensuite baisser à 8,2 % en 2011.
- **Inflation.** Le taux d'inflation des prix à la consommation devrait atteindre une moyenne de 0,3 % cette année, 1,5 % en 2010 et 1,9 % en 2011.

Perspectives économiques canadiennes – Moyenne des prévisions du secteur privé				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2008	2009	2010	2011
		<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>
Croissance de l'économie				
PIB réel	0,4 %	-2,5 %	2,4 %	3,3 %
- Dépenses de consommation	3,0 %	0,0 %	2,4 %	3,1 %
- Investissement des entreprises	0,2 %	-14,2 %	1,4 %	5,1 %
- Dépenses gouvernementales	4,8 %	3,9 %	4,9 %	2,5 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1,5 %	-1,6 %	0,6 %	1,8 %
Taux de chômage	6,1 %	8,4 %	8,7 %	8,2 %
Croissance de la productivité	-0,6 %	0,2 %	1,7 %	0,9 %
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Profits des sociétés avant impôts	5,7 %	-34,9 %	12,7 %	12,7 %
Revenu personnel réel disponible	4,2 %	1,4 %	3,3 %	3,1 %
Taux d'épargne personnel	3,7 %	4,9 %	5,1 %	5,4 %
Mises en chantier (en milliers)	211	142	162	165
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, trois mois, Bons du Trésor	2,33 %	0,31 %	0,66 %	2,44 %
Long terme, 10 ans - Bons	3,61 %	3,23 %	3,73 %	4,03 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	94,30 \$	88,52 \$	98,52 \$	s/o
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions de sept différents prévisionnistes canadiens en date du 7 décembre 2009.</i>				

Économies provinciales : en baisse, en hausse (presque), tous ensemble maintenant

C'est la première fois depuis au moins 30 ans que toutes les provinces vivent un repli économique ensemble. Dans les récessions précédentes, les provinces centrales du Canada étaient touchées plus fortement, mais l'économie des provinces de l'Ouest ou de l'Est continuait de prospérer. Cette fois, toutes les provinces devraient afficher une décroissance économique, quoique à des degrés variables.

Les dommages économiques ont été plus importants en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'activité économique a aussi beaucoup ralenti à Terre-Neuve et au Labrador, mais ce ralentissement est davantage attribuable à une chute du prix du pétrole qu'à un repli économique plus général. Dans les autres provinces, les dommages ont été moins importants.

Les provinces les plus fortement touchées cette année devraient rebondir davantage dans la prochaine année. Toutes les provinces les plus gravement touchées devraient montrer une plus forte croissance économique moyenne, tout comme la Saskatchewan.

La croissance de l'emploi devrait demeurer lente et tarder en dépit du rebondissement économique. Dans toutes les provinces, le taux de chômage de la prochaine année devrait être supérieur à la moyenne de l'année en cours, mais diminuer par la suite au cours de l'année.

L'inflation des prix à la consommation s'est établie à une moyenne inférieure à 1 % à ce jour cette année dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan (voir le tableau ci-dessous *Inflation de l'IPC par province et ville*). Les prix augmenteront graduellement au cours de la prochaine année, mais l'inflation devrait s'établir en moyenne à un niveau inférieur à 2 % dans chaque province.

L'inflation devrait s'accroître plus rapidement en Ontario et en Colombie-Britannique grâce à l'introduction de nouvelles taxes de vente harmonisées (TVH) qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} juillet. Celles-ci augmenteront le taux global d'inflation de 0,7 à 1,5 point de pourcentage dans chaque province, sur deux ans, et entraîner une augmentation du taux d'inflation canadien de 0,4 à 0,8 point de pourcentage (selon le nombre d'entreprises qui se serviront des épargnes réalisées pour réduire leurs prix).

Ce tableau présente une moyenne des récentes prévisions accessibles au public par rapport aux principaux indicateurs économiques au niveau provincial, calculée à partir des prévisions fournies par la Banque TD, la Banque royale du Canada, BMO Marchés de capitaux et la Banque Scotia. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées ci-dessus parce qu'elles sont fondées sur un plus petit groupe de prévisions.

Perspectives économiques provinciales								
% de croissance annuel (sauf indication)								
	PIB réel		Emploi		Taux de chômage		Inflation	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Canada	- 2,5	2,6	- 1,6	0,9	8,4	8,8	0,2	1,3
Terre-Neuve et Labrador	- 3,5	2,8	- 2,8	0,7	15,5	15,8	0,2	1,1
Île-du-Prince-Édouard	- 0,9	1,8	- 2,1	0,9	12,6	12,9	- 0,5	1,1
Nouvelle-Écosse	- 1,1	2,1	- 0,1	0,6	9,3	9,6	- 0,5	1,0
Nouveau-Brunswick	- 1,3	2,3	- 0,1	0,7	9,1	9,4	- 0,2	0,7
Québec	- 1,7	2,3	- 1,0	0,8	8,6	9,0	0,4	1,0
Ontario	- 3,3	2,6	- 2,4	0,7	9,2	9,7	0,3	1,8
Manitoba	- 0,4	2,6	0,1	0,7	5,2	5,8	0,7	1,0
Saskatchewan	- 1,5	3,1	1,6	1,9	5,0	5,6	1,2	1,2
Alberta	- 2,5	2,9	- 1,1	1,0	6,6	7,2	- 0,2	1,4
Colombie-Britannique	- 2,4	2,9	- 2,5	1,3	7,6	7,8	0,1	1,7

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de cinq différentes banques en date du 7 décembre 2009. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

Les perspectives d'emploi s'améliorent?

Appui et soins supplémentaires devront être au rendez-vous pour éviter une double récession

Après avoir touché le fond et rebondi depuis l'été, certains indicateurs portent à penser que les perspectives d'emploi sont plus prometteuses.

Même si les chiffres des *enquêtes sur la population active* ne sont habituellement pas très fiables d'un mois à l'autre, s'ils sont pris isolément, d'autres indicateurs portent à croire que l'emploi continuera de s'accroître.

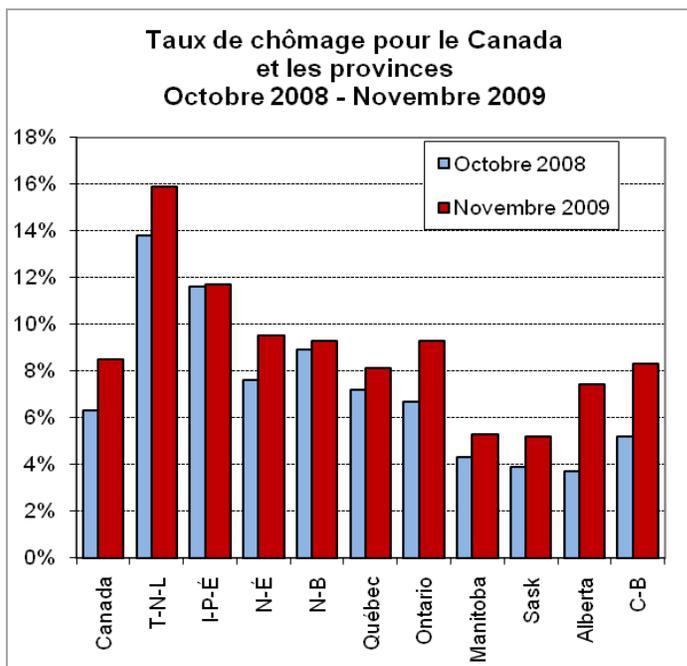
Les enquêtes sur les intentions d'embauche et les demandes d'emploi en ligne réalisées par la Banque du Canada, Manpower Canada et Monster Inc., de même que d'autres indicateurs économiques, laissent présager une augmentation de l'embauche au cours des prochains mois car un plus grand nombre de sociétés prévoient embaucher plutôt que de réduire leurs effectifs.

Néanmoins, à l'instar de l'activité économique, il n'y aura pas de récupération tonitruante dans les marchés de l'emploi. Les économistes du secteur privé prévoient une croissance de l'emploi qui s'établira à une moyenne de seulement 0,6 % au cours de la prochaine année. C'est moins que la moitié du taux moyen de croissance de l'emploi enregistré depuis 1976. Si la population active continue de s'accroître aussi rapidement, elle entraînera une augmentation du taux de chômage.

Même s'il n'y a aucun moteur de croissance tangible à l'extérieur du secteur public, cette récupération fragile sera compromise si les gouvernements réduisent les dépenses publiques ou abolissent les stimulants économiques trop rapidement. Si des coupures sont pratiquées dans ces secteurs, nous pourrions nous retrouver face à une récession double, où un taux de chômage croissant viendrait contrecarrer une reprise émergeante. La situation se précise encore davantage lorsque l'on s'intéresse à la croissance de l'emploi et aux pertes de l'industrie depuis le début de la récession.

On a dénombré une perte nette globale de 321 000 emplois depuis octobre 2008 dans les secteurs les plus vulnérables et cycliques de l'économie. Il est question notamment d'une perte de 205 000 emplois dans le secteur manufacturier, de 80 000 emplois dans le secteur de la construction en dépit des stimulants économiques visant le secteur de l'infrastructure et du logement, de 31 000 emplois dans les industries primaires et des ressources et de 52 000 emplois dans le secteur du transport.

Parallèlement, on a constaté une très forte croissance de l'emploi dans le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier (59 000 emplois), précisément les secteurs de l'économie qui devaient être touchés par la crise financière. En réalité, dans ce secteur, l'emploi au Canada n'a jamais été aussi élevé. Contrairement aux États-Unis, ces secteurs demeurent des pépinières d'emplois. Cependant, la croissance de l'emploi dans ce secteur au Canada ne fera pas long feu avec l'essoufflement de la période de prospérité du secteur immobilier.



Depuis octobre de l'année dernière, le nombre de travailleurs indépendants a connu une augmentation de 72 000, une catégorie qui dissimule bien souvent une certaine part de chômage.

Les pertes d'emplois ont surtout été concentrées dans le secteur public, chez les jeunes hommes et les hommes adultes. Chez les femmes adultes, l'emploi a plutôt augmenté au cours de la dernière année, même s'il n'a pas suivi la croissance de la population active.

Selon *l'Enquête sur la population active*, de façon générale, l'emploi dans le secteur public était le même en novembre 2009 qu'en octobre 2008, où les gains d'emploi dans le secteur de l'éducation, des soins de santé et de l'assistance sociale ont compensé les pertes d'emploi dans le secteur de l'administration publique et d'autres secteurs.

L'Enquête sur l'emploi inscrit sur les listes de paye de Statistique Canada porte à penser qu'il y a eu une croissance de l'emploi plus importante dans le secteur public, soit une augmentation de 1,4 % ou 50 000 emplois par rapport à l'année précédente. Selon la même enquête, il n'y a eu aucun gain d'emploi dans le gouvernement local, les services de santé et sociaux, l'éducation postsecondaire et le gouvernement fédéral, mais bien des pertes d'emploi au gouvernement provincial et dans les commissions scolaires.

En dépit de la récente croissance de l'emploi dans le secteur public, l'emploi dans ce secteur demeure inférieur à sa moyenne au cours des trois dernières décennies. Exprimé en proportion de l'emploi total dans le secteur des services, l'emploi dans le secteur public demeure de 10 % inférieur à sa moyenne à long terme. (Voir le tableau ci-dessous)

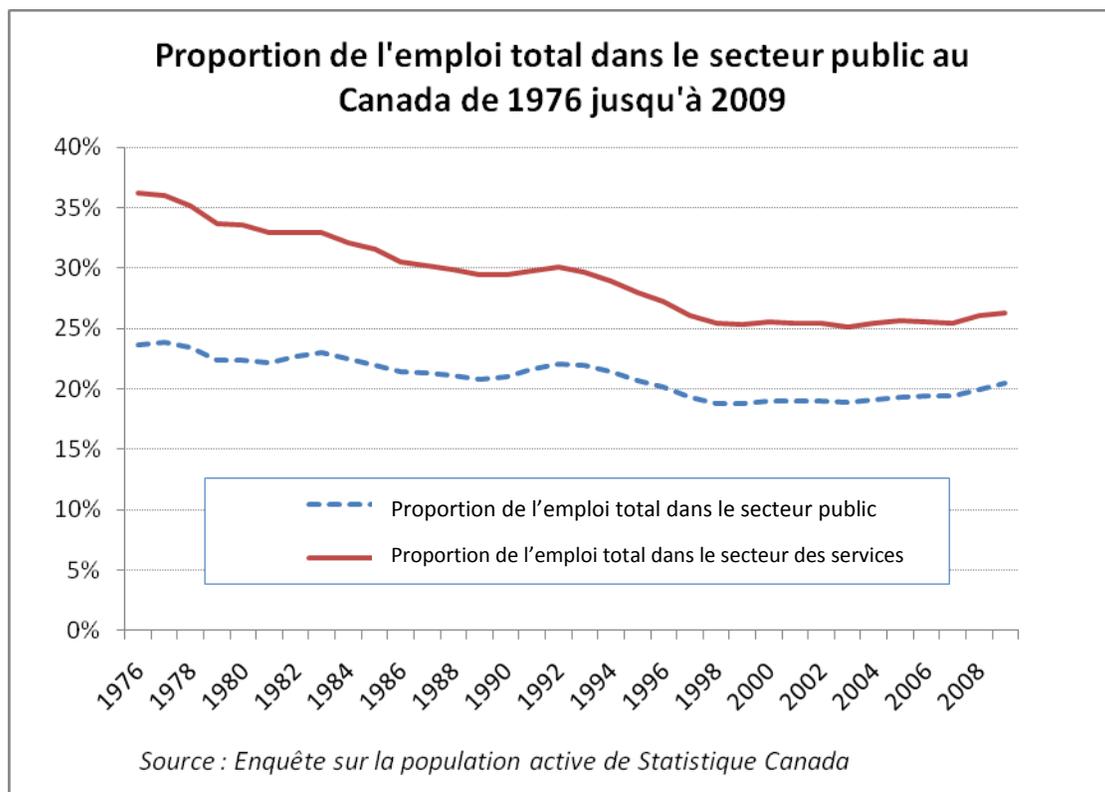
Il existe de nombreuses possibilités de créer de nouveaux emplois et des emplois durables grâce aux investissements écologiques dans une diversité de secteurs.

Plus particulièrement, il est question des investissements dans l'énergie renouvelable et les industries manufacturières connexes, l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale dans d'autres secteurs, la rénovation des immeubles existants et une expansion des services de transport en commun et du transport interurbain.

Même si bon nombre de ces emplois seraient créés dans le secteur privé et dans les secteurs dérivés connexes, bon nombre d'entre eux pourraient et devraient aussi se trouver dans le secteur public.

L'avantage est qu'un grand nombre de ces emplois seront destinés à des travailleurs qualifiés canadiens dont un grand nombre ont connu un taux de chômage croissant.

En outre, les investissements dans ces secteurs offriront un rendement optimal : ils augmenteront l'emploi, amélioreront l'environnement et établiront une économie plus forte et plus productive en augmentant notre efficacité et notre capacité de concurrence.



Effets de la récession sur l'emploi

Changements dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis octobre 2008, début de la récession

Tous les chiffres sont exprimés en milliers sauf où ils sont indiqués en pourcentage

	Oct. 2008	Oct. 2009	Nov. 2009	Changement de		Changement
				Oct. 2009	Oct. 2008	de % Par rapport à oct. 2008
Population active						
Population active	18 346	18 382	18 448	65,8	101,7	0,6 %
Emploi	17 195	16 795	16 874	79,1	-320,8	-1,9 %
Temps plein	14 004	13 626	13 665	38,6	-339,5	-2,4 %
Temps partiel	3 191	3 169	3 209	40,4	18,6	0,6 %
Chômage	1 152	1 587	1 574	-13,2	422,7	36,7 %
Taux de chômage (%)	6,3 %	8,6	8,5	-0,1	2,2	
Taux de participation (%)	67,8 %	67,0	67,2	0,2	-0,6	
Emploi						
Femmes 25 +	6 854	6 857	6 910	53,0	55,4	0,8 %
Hommes 25 +	7 740	7 563	7 583	19,7	-157,4	-2,0 %
Jeunes	2 601	2 375	2 382	6,4	-218,8	-8,4 %
Secteur public	3 462	3 407	3 462	54,3	-0,2	0,0 %
Secteur privé	11 082	10 632	10 689	56,9	-392,3	-3,5 %
Travail autonome	2 651	2 755	2 723	-32,0	71,6	2,7 %
Emploi par industrie						
Biens						
Agriculture	326	322	318	-4,1	-8,2	-2,5 %
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	339	302	308	5,8	-31,4	-9,3 %
Services publics	149	150	149	-1,0	0,3	0,2 %
Construction	1 251	1 178	1 171	-7,2	-79,7	-6,4 %
Fabrication	1 975	1 757	1 769	12,6	-205,1	-10,4 %
Services						
Commerce	2 677	2 632	2 632	0,0	-44,7	-1,7 %
Transport et entreposage	871	820	818	-1,6	-52,3	-6,0 %
Finances, assurances, immobilier	1 071	1 118	1 130	12,2	59,2	5,5 %
Professionnels, scientifiques et techniques	1 204	1 197	1 207	10,0	2,9	0,2 %
Affaires, construction et autres services de soutien	670	639	641	2,3	-28,6	-4,3 %
Éducation	1 208	1 197	1 234	37,9	26,2	2,2 %
Soins de santé et aide sociale	1 922	1 955	1 959	4,1	37,0	1,9 %
Information, culture et loisirs	749	785	782	-3,3	33,0	4,4 %
Logement et services alimentaires	1 066	1 035	1 041	6,3	-24,7	-2,3 %
Autres services	766	786	780	-6,0	13,3	1,7 %
Administration publique	953	924	935	11,3	-17,9	-1,9 %

L'inflation augmente lentement : l'Ontario et la C.-B. seront touchées par la TVH

Le taux d'inflation au Canada devrait s'établir en moyenne à environ 0,3 % ou moins en 2009. Il s'agit du plus faible taux d'inflation annuel que nous ayons connu depuis 1994 où il était de 0,1 %. Il faut remonter jusqu'à 1954 pour trouver un taux d'inflation aussi faible.

Cependant, la faiblesse du taux d'inflation ne reflète pas la tendance générale des prix et elle ne se maintiendra pas. Elle est entièrement attribuable à une diminution du prix de l'essence et d'autres carburants qui ont atteint leur niveau plafond l'année dernière. Si l'on exclut l'énergie, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,4 % en octobre comparativement à l'année précédente.

Les faibles taux d'hypothèque et la diminution des prix des nouveaux logements ont aussi contribué à maîtriser l'inflation au cours de la dernière année. La valeur élevée du dollar canadien aurait aussi dû réduire le coût des marchandises importées, mais le prix à la consommation de bon nombre de biens importés est demeuré le même et a mis du temps à diminuer, lorsqu'il l'a fait.

Aucun de ces facteurs ne devrait contribuer à maintenir le taux d'inflation près du niveau zéro dans les prochaines années. Les économistes du secteur privé prévoient que l'inflation des prix à la consommation augmentera en moyenne de 1,5 % en 2010, variant entre 1,1 % et 1,8 %.

En 2011, l'inflation des prix à la consommation à l'échelle nationale devrait monter un peu jusqu'à une moyenne prévue de 1,9 % et une fourchette variant entre 1,7 % et 2,1 %. La Banque du Canada ne prévoit pas que l'inflation reviendra à son taux cible de 2 % avant le deuxième semestre de 2011.

Inflation par province

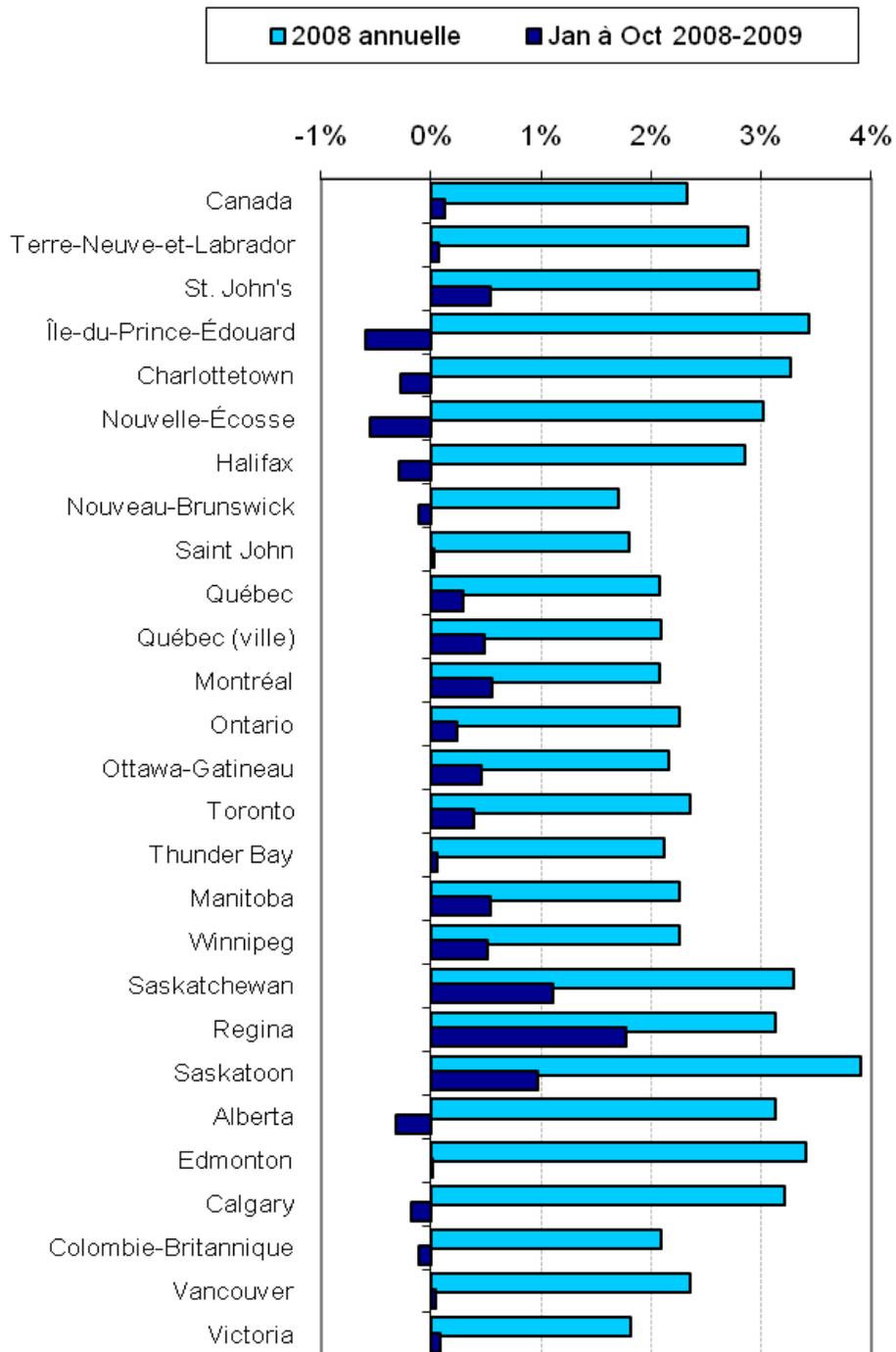
Dans chaque province sauf la Saskatchewan (voir tableau à la page suivante), l'inflation a été égale ou inférieure à 0,5 % à ce jour cette année. L'inflation globale continue d'être négative pour l'année en cours dans les provinces comme celles des Maritimes et l'Alberta.

En Saskatchewan, une augmentation de 8,5 % du coût de l'électricité de concert avec des augmentations supérieures à la moyenne du coût du loyer, de la réparation des logements, des repas au restaurant et des soins personnels maintiennent l'inflation à un niveau supérieur.

L'inflation devrait graduellement augmenter pour s'établir à 2 % au cours des deux prochaines années dans la plupart des provinces. Les prévisions veulent que l'inflation soit inférieure à 2 % dans toutes les provinces l'année prochaine, mais qu'elle augmente à plus de 2 % dans certaines en 2011. L'inflation devrait surtout augmenter en Ontario et en Colombie-Britannique alors que les consommateurs devront assimiler le projet d'introduction d'une nouvelle taxe de vente harmonisée (TVH) prévue pour le 1^{er} juillet 2010.

Par exemple, la banque TD prévoit que l'inflation augmentera jusqu'à 1,9 % en 2010 et 2,4 % en 2011 en Ontario et, en C.-B., qu'elle s'établira à 1,5 % en 2010 puis augmentera jusqu'à 2,4 % en 2011.

Inflation de l'IPC par province et ville



Données provenant de Statistique Canada, cat. n° 326-0001

Le salaire moyen continue d'augmenter, mais plus lentement

En dépit du repli économique et des concessions salariales davantage publicisées, les travailleurs continuent d'obtenir de modestes augmentations salariales.

Les augmentations du salaire de base obtenues dans les principales conventions collectives ont atteint en moyenne 1,9 % au troisième trimestre de 2009 (juillet à septembre), une baisse par rapport à 2,7 % au deuxième trimestre.

Comme le montre le tableau à la page suivante, les faibles augmentations salariales des travailleurs sous compétence fédérale ont maintenu la moyenne à un faible niveau.

Les augmentations salariales négociées à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta se sont toutes conclues, en moyenne, à un niveau supérieur à 4 % à ce jour cette année.

Les augmentations salariales négociées pour les travailleurs des services publics, du secteur de la construction et de l'éducation, de la santé et des services sociaux ont toutes totalisé en moyenne plus de 3 % pour la durée complète du règlement.

D'autres sondages sur les salaires montrent des tendances analogues :

- Selon l'Enquête sur l'emploi inscrit sur les listes de paye de Statistique Canada, les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 1,9 % en septembre comparativement à ce qu'ils étaient l'année précédente.
- L'Enquête sur la population active de Statistique Canada révèle que le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 1,7 % en novembre comparativement à l'année précédente et que le taux horaire a augmenté de 2,3 %.

L'augmentation moyenne du taux horaire des travailleurs syndiqués était de 2,9 %, soit supérieure à une augmentation de 1,9 % dans le cas des travailleurs non syndiqués. Il s'agit d'une tendance contraire à celle qui a prévalu au cours de la décennie précédente durant laquelle les augmentations de salaire moyennes des travailleurs non syndiqués dépassaient celles des travailleurs syndiqués huit années sur onze.

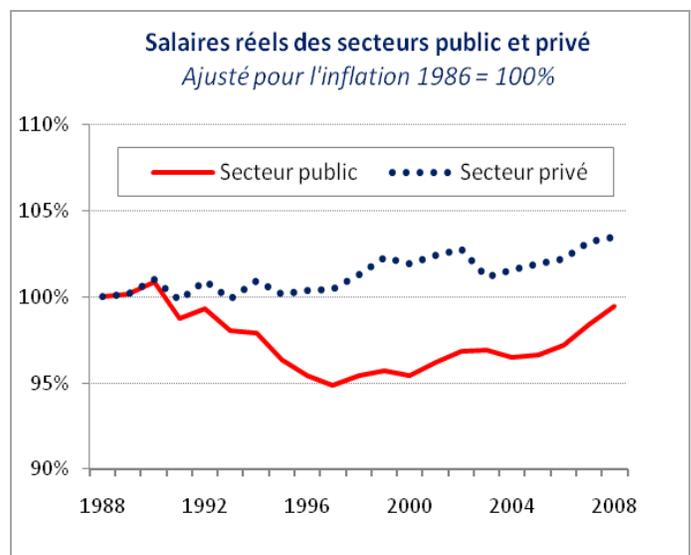
Parmi les travailleurs syndiqués, les travailleurs du secteur public ont obtenu des augmentations salariales moyennes supérieures à celles constatées dans le secteur privé au cours des dernières années. Encore une fois, il s'agit d'une tendance contraire à celle qui prévalait antérieurement.

Pour chacune des années qui s'échelonnent de 1990 jusqu'à 1999, les augmentations salariales négociées par les travailleurs du secteur privé dépassaient les augmentations salariales reçues par les travailleurs du secteur public.

En 1999, la différence dans les augmentations salariales relatives au cours de la dernière décennie avait creusé un écart de près de 7 %. Depuis 2000, cet écart a diminué, mais demeure encore à plus de 3 %. Si les travailleurs du secteur public avaient obtenu les mêmes augmentations salariales que les travailleurs du secteur privé, ils toucheraient des salaires plus de 3 % supérieurs à la moyenne.

En dollars indexés, les augmentations salariales du secteur public n'ont pas suivi l'inflation elles non plus. Depuis 1988, comme les augmentations salariales moyennes sont inférieures au taux d'inflation, on a cumulé une perte en salaires indexés équivalente à 53 %, ou supérieure au salaire d'une demi-année.

Le tableau suivant reprend celui de l'édition précédente et illustre l'écart qui s'est creusé au cours des deux dernières décennies.



Quoi qu'il en soit, toutes ces augmentations salariales, qu'elles touchent les travailleurs des secteurs publics ou privés, demeurent modestes comparativement aux décennies précédentes où les travailleurs étaient en mesure d'obtenir des augmentations salariales sur une base continue. Elles font également figure de parent pauvre par rapport aux augmentations des compensations octroyées aux cadres de direction et aux dirigeants. Par exemple, selon l'Enquête sur la population active, les augmentations salariales des employés de la haute direction ont atteint en moyenne 4 % par année de 1997 jusqu'à 2008 comparativement à 2,5 % par année pour les travailleurs syndiqués. Au cours des 12 dernières années, la rémunération des plus importants cadres dirigeants du Canada a augmenté de plus de 400 %.

Perspectives salariales

Le *Compensation Planning Outlook* du Conference Board du Canada signale que les travailleurs canadiens peuvent s'attendre à une augmentation moyenne de leur rémunération de 2,7 % en 2010.

Dans le cas des travailleurs syndiqués du secteur public, la moyenne devrait être de 2,3 % comparativement à 3,2 % dans le cas des travailleurs non syndiqués du secteur public et en moyenne de 2,5 % dans le cas des travailleurs du secteur privé. Les augmentations salariales en Saskatchewan et au Manitoba devraient être supérieures à la moyenne nationale alors que les organisations de l'Ontario, du Québec et de la C.-B. devraient consentir des augmentations inférieures à la moyenne nationale.

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année

	2007	2008	2009-T1	2009-T2	2009-T3	2009 à ce jour
Tous les secteurs	3,3	3,3	2,4	2,7	1,9	2,4
Secteur public	3,4	3,5	2,4	2,8	2,1	2,5
Secteur privé	3,2	2,5	2,9	1,9	1,5	1,9
Inflation de l'IPC :	2,2	2,3	1,2	0,1	-0,9	0,1

Moyenne des règlements salariaux par province – Conventions collectives majeures

	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	QC	ONT	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2007	1,6	2,8	3,2	2,5	3,2	3,0	3,0	4,1	4,9	3,0	3,6	2,9
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,7	-	2,9
2009-T1	5,0	3,6	3,0	-	1,7	2,5	2,8	5,3	4,5	-	-	1,8
2009-T2	5,0	-	-	-	2,8	2,5	3,2	-	4,5	2,8	2,0	1,6
2009-T3	-	-	3,4	6,0	-	2,1	-	4,8	-	2,9	-	0,8
2009 à ce jour	5,0	3,6	3,1	6,0	2,3	2,4	2,9	5,0	4,5	2,8	-	1,6
2009 IPC	0,1	-0,6	-0,6	-0,1	0,3	0,2	0,5	1,0	-0,3	-0,1	0,1	0,1

Moyenne des règlements salariaux par industrie – Conventions collectives majeures

Industrie	2007	2008	2009-T1	2009-T2	2009-T3	2009 à ce jour
Primaire	4,7	4,3	2,5	-	-	2,5
Services publics	3,9	2,3	4,1	3,0	3,0	3,3
Construction	3,3	5,4	-	3,7	4,2	4,2
Fabrication	2,6	1,3	2,7	1,8	1,2	1,9
Commerce de gros et de détails	2,4	2,8	1,9	2,0	1,9	1,9
Transport	2,7	3,0	1,9	1,7	0,3	0,8
Information et culture	3,0	2,0	1,9	2,2	2,7	2,1
Finances et services professionnels	3,6	2,9	1,6	2,8	2,8	2,5
Éducation, santé et services sociaux	3,5	3,8	3,6	2,9	2,6	3,2
Loisirs et hôtellerie	3,3	1,8	2,5	1,5	1,9	2,0
Administration publique	3,5	2,8	2,0	2,4	2,0	2,1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux, [à jour en date du 7 décembre 2009] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adjis.html, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).

mf/sep491

Le 14 décembre 2009

S:\Research\WPTEXT\ECONOMY\Economic Climate\Economic Climate - 2009\December 2009\ECB Dec 2009-fr.docx